



Installation de piscine auto portante ?

Par **boubagump**, le **05/07/2008** à **17:31**

bonjour a tous j'expose mon soucis : etant locataire d'une maison de type F4 avec jardin avec un bail de 3ans nous avons achetez une piscine auto portante gonfable pour cet ete malheureusement notre proprietaire s'oppose a l'installation de celle ci car il vien de semer le gazon il y a 1mois et demi. Les close du bail precise que le jardin doit etre entretenu par le locataire donc est ce qu 'il est en train d ' interdire cette installation de piscine ?

merci de vos reponses

cordialement